

 Syndicat des Vins Côtes de Provence	COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES DEMANDES D'IDENTIFICATION PARCELLAIRE	Référence : 05.ENR.02B
		Révision et date : 1 – 08/10/2014
		Page 1 sur 1

Merci de nous faire parvenir votre demande d'identification parcellaire et ce courrier d'accompagnement, complétés, à :

a.mazzeo@odg-cotesdeprovence.com

Au plus tard le 31 décembre 2017

Je soussigné (e),
 atteste effectuer une demande d'identification parcellaire en dénomination géographique complémentaire :
 pour mes parcelles listées dans le formulaire ci-joint.

Fait le :

A :

Signature de l'opérateur ou de son représentant :

ODG Côtes de Provence Maison des Vins – RN7 83460 Les Arcs sur Argens

Tél : 04 94 99 55 01 Fax : 04 94 99 55 02

✉ a.mazzeo@odg-cotesdeprovence.com  www.syndicat-cotesdeprovence.com